

# CALENDRIER 2025 GUIDE DE COLLECTES DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

ATTENTION !  
HORAIRE ET SECTEURS MODIFIÉS



## INFO COLLECTE

819 424-2383, poste 299  
collectes@saint-donat.ca  
saint-donat.ca



## RÉCUPÉRATION

### CONTENANTS • EMBALLAGES • IMPRIMÉS

#### PAPIER ET CARTON PROPRE :

- Boîtes et emballages en carton
- Bottins et livres (sans couverture ni reliure)
- Cartons de lait, de crème et de jus (sans paille)
- Journaux, circulaires et revues
- Papier et enveloppes

#### MÉTAL :

- Assiettes et papier d'aluminium (même souillés)
- Boîtes de conserve
- Canettes d'aluminium (ou consignez les)

#### VERRE :

Tous les contenants et les bouteilles de verre, de toutes les couleurs.

#### PLASTIQUE :

- Bouteilles, contenants et emballages portant l'un des numéros :



- Les contenants et emballages alimentaires en polystyrène et autres contenants avec le symbole numéro 6 sont maintenant acceptés.
- Sacs, emballages et pellicules plastique qui s'étire facilement. Les regrouper dans un seul sac transparent pour éviter les bris au centre de tri.

## POSITIONNEMENT DES BACS



- Dirigez les roues des bacs vers la maison
- Placez les à maximum 1,5 m (5 pi) de la rue
- Laissez un minimum de 60 cm (2 pi) entre les bacs

Afin de permettre le déneigement adéquat des rues en saison hivernale, les bacs doivent être mis sur le coin des entrées et non sur le trottoir ou dans la rue.



## COMPOST

Les sacs de plastique « compostables » ne sont plus acceptés pour la disposition des matières compostables. Seuls les sacs de papier seront autorisés.

#### RÉSIDUS ALIMENTAIRES :

- Toute nourriture (cuite, crue, avariée ou congelée)
- Fruits, légumes, viandes, produits laitiers non liquide
- Céréales, farine, sucre
- Os, arêtes, carapaces de crabes et homards, coquilles d'oeufs, écales de noix
- Café (grains, marcs et filtres) sachets de thé / tisane

#### RÉSIDUS VERTS :

- Résidus de jardins, feuilles mortes, gazon, plantes (sauf les plantes exotiques envahissantes)
- Bran de scie, écorces, copeaux de bois non-traités

#### PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS :

- Assiettes et verres de carton, cartons souillés d'aliment (ex.: boîte de pizza)
- Papiers essuie-tout et serviettes de table souillés

#### AUTRES MATIÈRES :

- Contenants compostables
- Cendres froides (attendre 4 semaines), tabac
- Cheveux et poils d'animaux

TRUCS ET ASTUCES

Pour éviter odeurs, insectes, petits animaux et gel :

- Emballez les résidus (surtout les viandes) dans du papier journal. En période estival, congelez-les jusqu'à la collecte.
- Déposez un carton ou quelques feuilles de papier journal au fond du bac pour absorber les liquides.
- Déposez le bac brun à chaque collecte, même s'il n'est pas plein.

## AUTRES MATIÈRES

L'ARCHE DU NORD : Vêtements en bon état  
215, avenue du Lac, Saint-Donat  
819 424-4471

PHARMACIES : Médicaments périmés et seringues usagées

SÛRETÉ DU QUÉBEC : Munitions

ARPAC (arpac.org) : Pièces automobiles

ÉCOCENTRE : Petits et gros électroménagers et meubles en bon état (*Ton surplus mon bonheur*)  
214, ch. du Long-de-la-Rivière, Saint-Donat • 819 424-1244



## DÉCHETS

OBJETS EN FIN DE VIE UTILE ET QUI NE PEUVENT PAS ÊTRE DÉPOSÉS AUX BACS BLEU OU BRUN :

- Vaisselle, porcelaine, verre
- Tubes de dentifrice
- Ampoules incandescentes
- Tout objet ne portant aucun symbole
- Styromousse (emballage de protection en polystyrène)

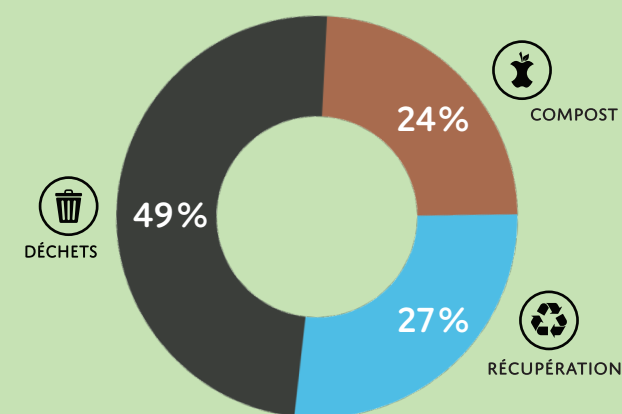
## COLLECTE D'ENCOMBRANTS

Les journées de collecte sont indiquées sur le calendrier et s'adressent à tous les secteurs. Pour vous prévaloir de ce service à domicile gratuit, vous devez **prendre rendez-vous au 819 424-2383, poste 299**. De plus, vous devez déposer vos encombrants au bord du chemin au plus tard le mercredi précédent la journée de collecte.

! Tout appareil contenant du fréon ne peut pas être collecté. Tous les réfrigérateurs, congélateurs, airs climatisés ou autres appareils réfrigérants doivent être apportés à l'écocentre.

Pour plus d'information, visitez la section « Collecte de matières résiduelles » sur [saint-donat.ca](http://saint-donat.ca).

## SCHÉMA DES MATIÈRES COLLECTÉES À SAINT-DONAT EN 2024



Ce sont les déchets qui composent la majorité.



214, chemin du Long-de-la-Rivière, Saint-Donat  
819 424-1244

CONSULTEZ L'HORAIRE DE L'ÉCOCENTRE ET LES COMPLÉMENTS D'INFORMATION SUR NOTRE SITE WEB À SAINT-DONAT.CA, SOUS L'ONGLET « ÉCOCENTRE ».

**MATIÈRES ACCEPTÉES AVEC FRAIS :**

**Matériaux de construction | rénovation | démolition**

3 verges cubes / année : gratuit

Excédent (par verge cube) :

- Trié : 20 \$
- Non-trié : 45 \$

**Branches et bûches**

• 10 cm de diamètre et moins : gratuit

• Plus de 10 cm de diamètre : 5 \$

**Souches (en tout temps)**

5 \$ / souche

**Pneus avec jantes (en tout temps)**

10 \$ / pneu

**MATIÈRES ACCEPTÉES SANS FRAIS :**

- Appareils électroniques
- Objets métalliques
- Cartouches d'encre
- Récupération, compost et déchets résidentiels
- Encombrants
- Matériaux granulaires et résidus verts

**RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEUREUX (RDD)**



- Ampoules fluocompactes
- Peinture et contenants, vernis, antirouille, etc.
- Bonbonnes de propane
- Piles et batteries automobiles
- Contenants aérosol
- Produits d'entretien, nettoyeurs, dégraisseurs
- Engrais, fertilisants, pesticides
- Eau de javel
- Filtres et huiles usagés

**SECTEURS DE COLLECTE | ATTENTION : HORAIRE ET SECTEURS MODIFIÉS**



**SECTEUR 1** RÉCUPÉRATION

LACS CROCHE ET SYLVÈRE  
CH. DE L'ORIGINAL  
CH. OUAREAU NORD JUSQU'À CH. PEDNEAULT  
CH. OUAREAU NORD  
CH. DU LAC BLANC JUSQU'À RTE 125  
CH. DE L'AÉROPORT  
RTE 125 AU SUD DE LA RTE 329  
RTE 125 AU NORD DU CH. DU LAC BLANC  
SECTEURS DES LACS DES AULNES, BARIBEAU, LA CLEF, MAJOR, PIMBINA, PROVOST  
CH. DU LAC BARIBEAU

**SECTEUR 2** RÉCUPÉRATION

RTE 329 À PARTIR DU CH. FONTAINE VERS LE SUD  
CH. RÉGIMBALD JUSQU'À CH. DU LAC TIRE  
SECTEUR LAC DE LA MONTAGNE NOIRE  
CH. FONTAINE  
RUE PRINCIPALE (RTE 329 À CH. RÉGIMBALD)  
CH. HECTOR BILODEAU  
CH. DU DOMAINE AYOTTE, DU LAC LÉON, DU LAC TIRE  
CH. DU BOIS-DORMANT, CHANTERELLE, PENTE-DOUCE  
BOURGADE, BOULAIE

**TOUT LE TERRITOIRE**



COMPOST

ENCOMBRANTS  
RENDEZ-VOUS  
819 424-2383, POSTE 299



**JANVIER**

L	M	M	J	V
30	31	1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

**FÉVRIER**

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
3	4	5	6	7

**MARS**

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31	1	2	3	4

**AVRIL**

L	M	M	J	V
31	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	1	2

**MAI**

L	M	M	J	V
28	29	30	1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

**JUIN**

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	1	2	3	4

**JUILLET**

L	M	M	J	V
30	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	1

**AOÛT**

L	M	M	J	V
28	29	30	31	1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

**SEPTEMBRE**

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	1	2	3

**OCTOBRE**

L	M	M	J	V
29	30	1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

**NOVEMBRE**

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
1	2	3	4	5

**DÉCEMBRE**

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31	1	2